



Interreg



UNIONE EUROPEA

MARITTIMO-IT FR-MARITIME

Fondo Europeo di Sviluppo Regionale



MED-Star

Composante T2

« Prévion et prévention des incendies »

Activité T2.4.1

« Rapport sur la réalisation du PAC sur la prévention des incendies »

Produit T2.2

« PAC sur la prévention des incendies »



La cooperazione al cuore del Mediterraneo
La coopération au coeur de la Méditerranée

Index

1. Analyse du contexte	3
2. Objectifs, activités et produits de MED-Star et des projets simples	7
Fiches produits	9
3. Résultats obtenus et meilleures pratiques	19
3.1 Identification et uniformisation des techniques de gestion du combustible végétal	19
3.2 Conception d'interventions uniformisées pour la prévention des incendies par le biais d'interventions sur la population	20
4. Modèle d'intervention post-projet	22
4.1. Rappel des objectifs stratégiques primordiaux issus des documents de programmation communautaires, nationaux et régionaux	22
4.2. Identification des objectifs opérationnels à moyen terme partagés par le partenariat du projet en vue de maintenir et de consolider les actions de coopération	23
4.3. Instruments	24
4.3.1 Description du modèle de coordination opérationnelle	24
4.3.2 Identification des instruments financiers à acquérir pour assurer la poursuite des objectifs opérationnels à moyen terme identifiés.	24

1. Analyse du contexte

Prémisse

Les incendies sont l'une des principales menaces qui pèsent sur le patrimoine naturel, culturel et économique de l'espace méditerranéen. Entre 1980 et 2015, le nombre annuel moyen d'incendies était de presque 50 000, avec une superficie brûlée d'env. 450 000 ha/an. Dans les seuls pays de l'Europe du Sud (Portugal, Espagne, France, Italie, Grèce) sur la période 2010-2020, la moyenne annuelle de la surface brûlée s'élevait à 313 993 ha, avec un pic très intense en 2017 (920 622) (données élaborées par le Effis Annual Report). Particulièrement inquiétants sont les « grands feux de forêt », ainsi définis non seulement et pas tellement par la surface brûlée mais plutôt par leur forte intensité, par leur rapidité de propagation et par le dépassement de la capacité de contrôle des structures de lutte, même si bien organisées.

Le nombre croissant de morts ou de blessés est également préoccupant. Pensons par exemple aux grands incendies du Portugal en 2017 (Pedrogao Grande et Leiria) qui se sont d'ailleurs développés au début et à la fin de la période critique, aux incendies en Grèce et aux lourds impacts de l'incendie du Montiferru en Sardaigne en 2021.

Au cours de la saison estivale 2022, qui a débuté bien plus tôt que lors des années précédentes, une longue série de canicules et de sécheresses importantes ont été responsables de stress hydrique dans des zones jusque-là peu touchées par les incendies (France, Gironde et Bretagne ; Royaume-Uni) en plus des grands incendies récurrents en Espagne et au Portugal. Au 15 août 2022, la superficie totale brûlée rapportée par l'EFFIS était d'environ 660 000 hectares, soit plus du double de la moyenne 2010-2020 indiquée ci-dessus. Un nombre relativement faible (environ 2 %) d'incendies à grande échelle, associés à des conditions météorologiques extrêmes, représente la majeure partie de la superficie brûlée durant la saison (environ 65 %). Ce type d'incendie dépasse souvent les capacités d'extinction et d'intervention des moyens aériens et terrestres, et met en danger de nombreuses communautés situées aussi bien dans les zones d'interface urbain/rural que dans les zones à forte vocation touristique-récréative (par exemple, les zones côtières et les parcs naturels). Les territoires du Programme Maritime partagent ce grave problème : face à ces conditions et urgences environnementales communes, l'amélioration et le développement de systèmes conjoints de gestion du risque d'incendie, de la phase de prévision et de prévention jusqu'à la phase d'extinction, deviennent une voie obligatoire pour rechercher et trouver les solutions les plus efficaces au problème. Dès la première année, l'objectif stratégique du Programme Maritime a été développé pour « améliorer et définir la coopération entre les espaces transfrontaliers en termes d'innovation, de valorisation des ressources naturelles et culturelles, d'intégration des ressources et des services, afin d'accroître la compétitivité... ».

Conformément à cet objectif, les défis territoriaux communs sur lesquels le partenariat MED-Stara travaillé concernent principalement le partage et la discussion des politiques de gestion des incendies et des stratégies les plus innovantes capables de réduire les risques liés aux incendies, en milieux forestiers et d'interface, également au travers de la combinaison d'actions conjointes et d'actions pilotes/de démonstration. La composition du partenariat MED-Star, qui regroupe les principaux acteurs de l'espace de coopération compétents au niveau administratif, technique et scientifique sur le thème des incendies, a réussi à relever ces défis, contribuant ainsi à la définition de choix stratégiques et opérationnels, à la

réduction du risque d'incendie dans les cinq territoires concernés et à la mise en place de solutions opérationnelles de prévention et de lutte active partagées au niveau transfrontalier.

Résumé du projet

Le projet MED-Stara relevé le défi de renforcer les capacités de prévision, de prévention et d'extinction des incendies dans la zone de coopération afin de protéger et de valoriser les ressources environnementales, culturelles et touristiques de l'espace « Maritime ». L'objectif général est de contribuer à l'amélioration de la capacité des institutions publiques à prévenir et gérer le risque croissant d'incendie dérivant des changements climatiques, dans les zones à forte présence anthropique et dans les zones d'important intérêt naturaliste, également par des actions d'adaptation appropriées. MED-Stara encouragé et renforcé la couverture et l'intégration des systèmes publics communs de gestion du risque d'incendie, là où de tels systèmes étaient absents ou insuffisants.

En particulier, le projet a prévu :

1. Le développement de modèles de gouvernance innovants par la réalisation de plans de prévention communs
2. Le transfert de modèles et de méthodologies innovantes du monde scientifique aux administrations publiques
3. La création d'un système commun de surveillance et de coordination pour la lutte contre les incendies
4. Le développement d'actions de communication, de sensibilisation et de formation destinées à la population résidente, aux touristes et aux opérateurs du secteur.

La stratégie d'intervention s'est basée sur des investissements spécifiques de caractère matériel et sur les produits/réalisations suivants :

- i) Le Plan d'Action Commun (PAC) sur les réseaux de surveillance et sur les plateformes de partage de données ;
- ii) Les PAC sur la prévision et la prévention des incendies ;
- iii) Les PAC sur la planification stratégique et les plans d'adaptation aux changements climatiques.

L'approche transfrontalière a donc été essentielle pour l'intégration des systèmes publics communs de gestion du risque et pour une coopération plus efficace entre les administrations compétentes dans le domaine du risque d'incendie.

Au cours du XXe siècle, l'objectif principal des politiques des Pays Méditerranéens en matière d'incendies était double : d'une part, minimiser l'étendue des incendies, et d'autre part, organiser, toujours et, en tout état de cause, l'attaque rapide et directe à tous les dépôts de feu, quel que soit leur potentiel de développement.

Le tout reposait sur deux conditions préalables : (1) les incendies ont des effets négatifs quelles que soient les caractéristiques des territoires et des écosystèmes, et peu importe leur intensité ; (2) la gravité de l'incendie est étroitement liée à sa taille. A systématiquement été oublié que l'incendie est un moteur des écosystèmes méditerranéens et une composante écologique essentielle qui ne peut être éliminée. La pression de l'opinion publique pour obtenir des résultats à court terme ainsi que la nécessité de protéger les investissements réalisés dans le secteur forestier, ont conduit à l'adoption de politiques principalement basées sur les systèmes d'extinction.

Ainsi, elles ont créé ce que l'on appelle internationalement « le paradoxe de l'extinction » : la capacité systématique à éteindre tous les incendies détermine au fil des ans une forte accumulation de combustibles végétaux qui déclenchent des incendies toujours plus intenses et dangereux, modifiant dans certaines régions le « régime des incendies » qui passent donc de fréquents et à faible énergie à occasionnels mais explosifs et perturbateurs. Cela est dû à la sous-estimation des aspects suivants :

- i) les changements socio-économiques intervenus dans le monde rural,
- ii) la croissance d'une société urbaine avec de nouveaux niveaux de vie et de nouvelles relations avec l'environnement naturel,

iii) la dynamique et les impacts des changements climatiques, des aspects qui ont contribué à augmenter aussi bien la charge de combustible que la probabilité de déclenchement et de propagation des incendies. Jusqu'à présent, la question des incendies a été traitée en termes d'urgence environnementale, comme un problème de protection civile. En réalité, ces dernières années, et ceci même dans la zone de coopération, un débat s'est créé et des mesures ont été proposées pour que la solution au problème des incendies ne repose pas uniquement sur la capacité à réagir à une situation de fait, mais aussi sur des actions dynamiques de prévention à mettre en place avant que la situation d'urgence ne se présente.

Dans ce contexte, les solutions proposées par MED-Star ont encouragé et renforcé aussi bien la couverture que l'intégration des systèmes publics communs de gestion du risque d'incendie dans l'espace de coopération, là où de tels systèmes étaient absents ou insuffisants. En particulier, les nouvelles solutions développées par MED-Star, intégrées aux solutions déjà existantes dans les territoires du Projet Maritime, concernaient :

- 1) Le développement de modèles de gouvernance innovants grâce à la mise en place de plans de prévention communs
- 2) Des actions de transfert de modèles et de méthodologies innovantes du monde scientifique aux administrations publiques
- 3) La création d'un système commun de surveillance et de partage des données
- 4) Le développement d'actions de communication, de sensibilisation et de formation destinées à la population résidente, aux touristes et aux opérateurs du secteur.

En substance, l'approche MED-Star et les solutions proposées permettent de valoriser, renforcer et enrichir les pratiques déjà utilisées dans la zone du Programme pour affronter le thème des feux de forêts, ruraux et d'interface.

Les sources scientifiques les plus accréditées pour évaluer les impacts des changements climatiques en Europe s'accordent à dire que dans un avenir proche la Région Méditerranéenne devra faire face à des impacts particulièrement négatifs. Ces scénarios, combinés aux effets d'une pression anthropique sur les ressources naturelles croissante, font de l'Europe du Sud et de la Méditerranée les zones les plus vulnérables d'Europe. Comme déjà dit, la zone Méditerranéenne et celle de coopération se caractérisent par une forte vulnérabilité aux incendies, le tout aggravé par de fréquentes conditions météorologiques extrêmes, causées par les changements climatiques. Ces événements reproduisent la même dynamique et les mêmes impacts dévastateurs sur l'ensemble de l'espace de coopération, qui fait face à des défis critiques communs liés aux incendies, et qui peut et doit donc se doter de stratégies de réponse communes. Les incendies de forêt, ruraux ou d'interface peuvent être gérés plus efficacement, en réduisant les dégâts au Capital Naturel et aux infrastructures et en minimisant les éventuelles pertes en vies humaines, uniquement en agissant avec une stratégie transfrontalière, dans une perspective commune, en optimisant et en partageant les connaissances communes et les systèmes de prévention et de gestion du risque. L'approche transfrontalière de MED-Star est basée sur le développement et le partage de cinq Plans d'Action Communs (PAC) et d'un Plan de Communication.

1. Un Plan de Communication MED-Star : il identifie et développe les lignes stratégiques de communication et de diffusion du projet, en identifiant les groupes cibles et les canaux de diffusion. MED-Star inclut également des actions de communication des projets simples ;
2. Un PAC de SURVEILLANCE des incendies : il analyse les besoins d'adaptation technologique (plates-formes hardware et réseaux de surveillance) et d'information auxquelles les zones de coopération s'engagent à se conformer.
3. Un PAC de PRÉVISION des incendies : il analyse les besoins d'uniformisation et d'harmonisation des applications de modélisation et des procédures pour la prévision du danger et du risque d'incendie, qu'il faut intégrer dans la programmation régionale.

4. Un PAC de PRÉVENTION des incendies : il identifie les directives et les méthodologies pour la prévention stratégique et la prévention structurelle (gestion du combustible).
5. Un PAC de PLANIFICATION STRATÉGIQUE et de GESTION : il comprend l'optimisation de l'organisation de la lutte contre les incendies de forêt et de la gestion des incendies, l'harmonisation et la mise à jour des plans de lutte contre les incendies de forêt, et les stratégies et plans d'adaptation aux changements climatiques.
6. Un PAC sur les CHANGEMENTS CLIMATIQUES, les PLANS et les STRATÉGIES D'ADAPTATION. Les actions du projet MED-Star garantissent également la capitalisation et le développement de modèles de prévision et de gestion conjointe du risque d'incendie définis et affrontés dans la programmation précédente (voir par exemple les projets Proterina et Proterina 2).

2. Objectifs, activités et produits de MED-Star et des projets simples

Cette partie du document est constituée de fiches activité/produit qui résument les objectifs spécifiques poursuivis dans le cadre du projet MED-Star, les activités effectuées et les produits réalisés, y compris les produits et activités des projets simples ayant développé des activités et produits qui ont eu un impact sur les objectifs du projet stratégique.

Le PAC sur la **prévention** des incendies est donc le résultat de travaux menés dans diverses activités du projet stratégique et des projets simples, qui sont résumés ci-dessous :

Activité T2.5 « Définition de méthodes et de stratégies partagées pour la prévention des incendies »

- T2.5.1 Rapport sur l'analyse des causes d'apparition et du régime des incendies dans l'espace du Programme
- T2.5.2 Directives et méthodologies partagées pour la prévention des incendies par le biais d'activités destinées à la population
- T2.5.3 Directives et méthodologies partagées pour la prévention des incendies basées sur des interventions sur le combustible végétal
- T2.5.4 Rapport sur la campagne de prévention sur la lutte contre les incendies de forêt transfrontalière

Activité T2.2 « Amélioration et harmonisation des applications de modélisation »

- T2.2.4 Glossaire et atlas du danger, du comportement et du risque d'incendie, pour les territoires du Programme

INV3 Amélioration et harmonisation des applications de modélisation

- App UniFi : développement d'une application pour la description et la cartographie des types de combustible végétal

De plus, puisque le thème de la prévention est étroitement lié à celui de la gestion des incendies et de la planification stratégique développé dans la composante T3, mais aussi au thème de la formation et de la communication développé dans la composante C et à divers projets simples, les produits pouvant le plus contribuer au PAC sont présentés ci-dessous :

Activité T3.3 « Harmonisation et mise à jour des plans de lutte contre les incendies de forêt »

- T3.3.1 Rapport sur l'état de l'art des méthodologies pour la production de plans de lutte contre les incendies de forêt
- T3.3.2 Rapport sur le partage de méthodologies et procédures standards pour l'élaboration de plans de prévention administratifs / provinciaux / départementaux
- T3.3.3 Partage de méthodologies et de procédures standards pour uniformiser les plans d'urgence communaux contre les risques d'incendie de forêt et favoriser l'autoprotection
- T3.3.4 Réalisation d'interventions de prévention de lutte contre les incendies de forêt dérivant des plans régionaux, administratifs / départementaux / provinciaux, communaux

Activité C.3 « Communication institutionnelle sur les incendies »

- C.3.3 Directives pour les protocoles d'entente visant à sensibiliser la population au risque d'incendie

Activité C.4 « Formation commune et échanges d'expériences pour la définition de modèles partagés de gestion du territoire et des incendies »

- C.4.2 Rapports sur les événements de formation commune et sur les échanges d'expériences organisés pour la définition de modèles partagés de gestion du territoire et des incendies
- Formation destinée aux spécialistes en gestion logistique dans des scénarios complexes d'incendie d'interface urbain / rural (forestier) pour une intervention rapide d'assistance à la population (Région Ligurie)
- Formation sur la Prévention des incendies de forêt dans la définition des plans de gestion forestière (plans de masse) (Région Sud)

Projets simples

- Med-Foreste (partiellement intégré dans le produit T2.5.3)
- MED-PSS (partiellement intégré dans le produit T2.5.2)
- INTERMED (partiellement intégré dans le produit T2.5.2)

Fiches produits

Produit : Produit T2.5.1 « Rapport sur l'analyse des causes d'apparition et du régime des incendies dans l'espace du Programme » ; Activité T2.5 « Définition de méthodes et de stratégies partagées pour la prévention des incendies » ; Composante T.2 « Prévision et prévention des incendies » ; Responsable du produit : « Université de Sassari »

Objectifs : Décrire les principaux aspects liés aux causes d'apparition et au régime des incendies dans l'espace du projet.

Contenu et résultats : La première partie du rapport (chapitre 3.1) se concentre sur les causes d'apparition des incendies de forêt. Les bases de données italiennes et françaises ont été analysées séparément pour étudier de manière approfondie la distribution temporelle des données (chapitre 3.1.1) et la quantité d'informations causales présentes dans chacune d'elles (chapitre 3.1.2). La répartition spatiale des différentes causes d'incendie a été abordée au chapitre 3.1.3, mais seule la base de données française présente des informations plus détaillées sur la causalité des incendies (deuxième partie du chapitre 3.1.3). Le chapitre 3.1.4 décrit la concentration spatiale des causes d'incendie et de leurs relatifs départs : dans ce chapitre, les bases de données ont été associées aux ensembles de données géographiques des unités administratives communales (niveau LAU - Unités Administratives Locales d'Eurostat) et harmonisées en termes de densité (n° de situations / surface / an ou n° de situations / habitant / an). Enfin, le chapitre 3.1.5 analyse les données disponibles pour les régions qui, n'ayant pas de propre base de données sur les causes d'incendie, ont fourni des données déjà agrégées et traitées à la source.

La deuxième partie du rapport (chapitre 3.2) analyse le régime des incendies dans l'espace du projet en décrivant les composantes individuelles qui les caractérisent. L'analyse du régime des incendies a été sous-divisée en 6 aspects couramment utilisés pour l'étude du régime : (1) dimension des incendies, (2) saisonnalité et variations interannuelles, (3) conditions météorologiques des jours d'incendie, (4) période de retour, (5) intensité des incendies, (6) sévérité des incendies.

Lien au document produit :

<https://drive.google.com/drive/u/0/folders/1lymAckzhK8HaDQ7GEUNvNKmSXuSRwr1A>

Produit : Produit T2.5.2 « Directives et méthodologies partagées pour la prévention des incendies par le biais d'activités destinées à la population » ; Activité T2.5 « Définition de méthodes et de stratégies partagées pour la prévention des incendies » ; Composante T.2 « Prévision et prévention des incendies » ; Responsable du produit : « Université de Corse »

Objectifs : Indiquer des directives et des méthodologies pour la mise en place d'actions de prévention au profit de la population. Ce guide est destiné aux partenaires institutionnels qui, dans le cadre de leurs compétences, entendent préparer des actions de communication pour la prévention du risque lié aux incendies de forêt, ou aux partenaires qui souhaitent développer la prévention des incendies dans le cadre de leurs missions.

Contenu et résultats : Le guide a été réalisé dans le cadre des projets Interreg Italie-France Maritime MED-PSS « Développer la culture du risque d'incendie » et INTERMED « Interventions pour gérer et réduire le risque d'incendie d'interface urbain/ rural », qui font partie du deuxième axe du projet Interreg Maritime : Protection et valorisation des ressources naturelles et culturelles et gestion des risques. Ce guide est la suite de l'« État de l'art sur la communication institutionnelle en matière d'incendies de forêt » (résultat C3.1 du projet MED-Star) qui a permis de :

1. améliorer la compréhension et le partage des notions de risque et de culture du risque lié aux incendies de forêt ;
2. approfondir la connaissance que la population et les institutions présentes sur le territoire ont des représentations des différents publics vis-à-vis de la forêt et du risque lié aux incendies de forêt ;
3. décrire les stratégies de communication des partenaires du projet MED-PSS en matière de risque lié aux incendies de forêt, permettant à chacun de se retrouver dans les différents moyens de communication décrits ;
4. identifier les groupes cibles prioritaires ;
5. définir le cadre d'une boîte à outils conçue dans ce guide.

La première partie du rapport résume les résultats de l'état de l'art, plus précisément les définitions et les éléments clés de la culture du risque d'incendie (Partie 1.1). La deuxième décrit pas à pas une méthode pour créer une stratégie globale de communication et de développement de la culture du risque d'incendies de forêt (Partie 1.2). Enfin, la dernière partie présente les expérimentations des partenaires (actions pilotes) des projets MED-PSS et INTERMED dans le domaine de la prévention du risque d'incendie, analyse les objectifs de l'action pilote et décrit les apports et axes d'amélioration de ces actions, notamment celles qui privilégient les moyens participatifs pouvant ainsi susciter l'adhésion de la population.

Lien au document produit :

<https://drive.google.com/drive/u/0/folders/1jOpEzsNZfrtxRx6jPBZCHlqT9-c6JYag>

Produit : Produit T2.5.3 « Directives et méthodologies partagées pour la prévention des incendies basées sur des interventions sur le combustible végétal » ; Activité T2.5 « Définition de méthodes et de stratégies partagées pour la prévention des incendies » ; Composante T.2 « Prévision et prévention des incendies » ; Responsable du produit : « Antonella Massaiu – Office National des Forêts »

Objectifs : Identifier les méthodologies appliquées dans les territoires du Programme pour la prévention des incendies grâce à des interventions sur le combustible végétal.

Contenu et résultats : Le rapport a été réalisé à travers la collecte et l'analyse des différentes méthodologies de prévention des incendies basées sur des interventions sur le combustible végétal, réalisées avec des méthodes et des objectifs différents dans les différents territoires du Programme.

Les interventions sur le combustible réalisées dans les différentes régions du projet sont multiples. Leurs objectifs, leurs noms et leurs caractéristiques d'application varient selon le contexte local et les dispositions régionales et nationales. L'état de l'art des infrastructures a été divisé en quatre parties qui correspondent aux objectifs recherchés dans la création et / ou la maintenance des différentes interventions :

- interventions de soutien à la lutte pour limiter les superficies des incendies ;
- interventions pour limiter les effets des incendies ;
- interventions pour protéger les biens et les personnes ;
- interventions pour limiter les départs de feu et réduire les causes des incendies.

Pour chacune de ces typologies, les activités réalisées par les différents partenaires dans leur domaine de compétence ont été décrites. En plus d'une description générique agrémentée d'images, ont été indiqués pour chaque pratique les éléments suivants : caractéristiques générales, compétences de l'intervention, modalités d'exécution, démarches du processus d'autorisation, impacts, difficultés rencontrées, fréquence des interventions de maintenance, méthodes utilisées, coûts, observations spécifiques, priorités de réalisation et identification des avantages apportés par les bonnes pratiques.

Cette comparaison a fait ressortir certaines différences techniques d'application dans l'élaboration des techniques communes, même entre régions d'un même pays, mais surtout des différences dans le langage technique utilisé dans la définition des pratiques.

Dans le même temps, la réalisation du produit a permis une comparaison concrète entre les partenaires et l'identification de bonnes pratiques développées par seul l'un d'entre eux, mais qui pourraient être reproposées sur l'ensemble du territoire. Il s'agit du « Maintien de coupures agricoles » utilisé à Port Cros, où la stratégie de contrôle prévoit la sous-division de la forêt en massifs forestiers isolés les uns des autres.

Cette sous-division est centrée sur les 4 plaines agricoles orientées nord / sud perpendiculairement aux vents dominants. Contrairement aux usages, les ouvrages ne sont donc pas disposés en aval de la crête où l'intensité du feu est souvent réduite par le caractère abrupt de la crête, mais en plaine, propice à la production agricole. Pour assurer une efficacité suffisante, la plus grande superficie est dédiée à l'agriculture, où l'on met en place la gestion des axes ainsi que des techniques intégrant le risque d'incendie (périmètre des parcelles fauché en juin, etc.). Ainsi la forêt de l'île est divisée en 5 massifs séparés par des zones agricoles où la biomasse végétale est contrôlée.

Un autre élément qui ressort de la comparaison entre les partenaires concerne le paysage, la législation et le processus d'autorisation des diverses pratiques dans les différents pays.

Certaines pratiques ont été appliquées sur le terrain dans le cadre du projet Med-Foreste, à travers une phase de planification et d'exécution des interventions, avec la réalisation des relatives activités de surveillance et de collecte des données avant et après les interventions.

Produit : Produit T2.5.4 « Rapport sur la campagne de prévention sur la lutte contre les incendies de forêt transfrontalière » ; Activité T2.5 « Définition de méthodes et de stratégies partagées pour la prévention des incendies » ; Composante T.2 « Prévision et prévention des incendies » ; Responsable du produit : « Laura Carlon – Région PACA »

Objectifs : Durant l'été 2022, la Région SUD a lancé une campagne de communication sur les incendies qui visait à :

- renforcer la prévention contre les incendies de forêt
- tester de nouvelles formes de communication pour encourager les pratiques bénévoles de prévention des incendies de forêt

Contenu et résultats : Le format utilisé pour la communication est le suivant :

- Une animation de 20 secondes, en français et en italien, sur les bons gestes de la prévention et l'encouragement à faire partie de groupes de bénévoles et de sapeurs-pompiers volontaires.
- 3 bannières, en français et en italien, pour la diffusion et la visualisation sur le téléphone portable, sur le thème « ne laissons pas brûler notre maison »
- 3 vidéos de 15 secondes, en français et en italien, au format pré-roll (équivalent aux courts métrages publicitaires diffusés sur les réseaux sociaux) pour stimuler l'engagement dans les groupes de bénévoles

Les réseaux sociaux utilisés sont les suivants :

- Facebook : diffusion du 13 au 29 juin et du 8 au 31 juillet
- TikTok : diffusion du 13 au 29 juin et du 8 au 31 juillet
- Instagram : diffusion du 13 au 29 juin et du 8 au 31 juillet
- Weborama Youtube

Lien au document produit :

<https://docs.google.com/document/d/14dCjeysC-utFWuFHDlIbclhqp88VT3ZDg/edit>

Produit : Produit T2.2.4 « Glossaire et atlas du danger, du comportement et du risque d'incendie, pour les territoires du Programme » ; Activité T.2.2 « Amélioration et harmonisation des applications de modélisation » ; Composante T.2 « Prévision et prévention des incendies » ; Responsable du produit : « CNR »

Objectifs : Ce produit rassemble les thématismes issus des applications de modélisation et fournit un glossaire de la terminologie utilisée dans le projet et dans les territoires du programme pour décrire le danger, le comportement et le risque d'incendie.

Contenu et résultats : Le rapport est divisé en deux documents distincts : l'atlas et le glossaire. L'Atlas du danger des incendies rassemble une grande partie des données et des cartes développées au cours du projet MED-Star, notamment dans le cadre de la composante T2 «

Prévision et prévention des incendies ». L'Atlas représente un point de départ essentiel pour analyser le danger d'incendie dans l'espace du Programme. En fait, il recueille les thématismes qui permettent de caractériser les cinq Régions d'un point de vue socio-économique, topographique, climatique, de la végétation, du régime des incendies et de certains résultats issus des applications de modélisation de l'estimation du risque d'incendie.

L'Atlas est divisé en sept sections principales qui correspondent aux diverses typologies de cartes. Dans chaque section, est présente une brève description de la méthodologie utilisée pour obtenir les thématismes.

1. Découpage administratif et population
2. Topographie
3. Climat
4. Types et modèles de combustibles
5. Wildland anthropic interface
6. Régime des incendies
7. Résultats des applications de modélisation

La deuxième partie du rapport contient un glossaire des termes, c'est à dire un recueil de la terminologie utilisée dans le projet et dans les territoires du programme pour décrire le danger, le comportement et le risque d'incendie. Ce produit est essentiel pour permettre de mieux comprendre le type d'interventions utilisées dans les régions du programme ; le glossaire indique donc les termes et leurs définitions en italien, français et anglais. Le glossaire découle d'une analyse des principaux produits développés au cours des années précédentes au niveau national et européen ; en particulier, les glossaires suivants ont été analysés :

- 1) Le glossaire du projet européen Mefisto (Mediterranean Forest Fire Fighting Training Standardisation, www.mefistoforestfires.eu/)
- 2) le glossaire développé dans le cadre du projet européen F.I.R.E. 4., accessible au format PDF sur le lien https://www.ctif.org/sites/default/files/2018-09/Forest_fire_handbook.pdf ;
- 3) Le glossaire, développé au niveau européen mais non multilingue, produit dans le cadre du projet EUFOFINET (Europe Forest Fire Network)

Le glossaire du projet Mefisto a alors été choisi puisqu'il représente une excellente synthèse des termes utilisés dans les différents contextes de prévention et de lutte et qu'il est correct en ce qui concerne la traduction des termes en italien et en français.

Le rapport contient donc une synthèse du glossaire du projet Mefisto, avec quelques ajouts et modifications du texte afin de rendre plus claire la signification des termes pour les langues anglaise, italienne et française ; les termes sont classés par ordre alphabétique en utilisant l'anglais comme référence et en plaçant à côté la traduction en italien et en français.

Lien au document produit :

<https://drive.google.com/drive/u/0/folders/18tLEXR-hVLHvtQekWswO71hP8-YkKtBu>

Produit : Produit INV3 « Stratégies et mesures d'atténuation du risque d'incendie dans la zone méditerranéenne » ; Sous-produit « développement d'une application pour la description et la cartographie des types de combustibles végétaux » ; Composante T2 « Prévision et prévention des incendies » ; Responsable du produit : « Région Autonome de Sardaigne » ; Responsable du produit App: « Université de Florence »

Objectifs : Créer une application qui permette de relever les combustibles forestiers de manière simple et rapide, de les géo-référencer automatiquement et de sauvegarder les données dans une base de données relationnelle spécifique.

Contenu et résultats : Il s'agit d'une application Web disponible sur le lien <https://fuelgeodata.dagri.unifi.it> et dont l'accès se fait avec les identifiants fournis par le gestionnaire. L'application FuelGeoData, réalisée par le Département des Sciences et Technologies Agricoles, Alimentaires, Environnementales et Forestières de l'Université de Florence (DAGRI) en collaboration avec la société Vanzotech srl, propose une approche au combustible forestier d'un point de vue quantitatif, s'inspirant de la technique de relevé des combustibles forestiers « Photoload Sampling Technique » (Keane e Dickinson, 2007).

La méthode propose une estimation quantitative des charges de combustible forestier présent, basée sur une analyse visuelle de la situation réelle ensuite comparée à différentes images représentatives des éventuelles quantités de combustible présent. Le détecteur collecte les données et analyse une parcelle de 1 m x 1 m représentative de la zone d'étude. L'opération est répétée pour tous les différents types de combustibles forestiers, des plus fins jusqu'aux arbustes. Le relevé se termine par la classification de la structure forestière (aidée par des images de référence qui en simplifient l'opération). De plus, des photos de la micro-parcelle peuvent être prises pour vérifier plus tard la classification du type de combustible.

L'app a été testée dans les zones les plus sensibles aux incendies de forêt situées dans les provinces côtières de la Toscane. Environ 16 000 points ont été relevés. Ces relevés ont été réalisés par des techniciens dûment formés. Les données sont sauvegardées dans une base de données spécifique.

Produit : Produit T3.3.1 « Rapport sur l'harmonisation et la mise à jour des plans régionaux de lutte contre les incendies de forêt » ; Activité T.3.3 « Harmonisation et mise à jour des plans de lutte contre les incendies de forêt » ; Composante T.3 « Gestion des incendies et planification stratégique » ; Responsable du produit : « INRAE »

Objectifs : Le rapport identifie les similitudes et différences entre les plans de lutte contre les incendies de forêt utilisés dans les différentes régions du programme et fournit une analyse comparative.

Contenu et résultats : Le travail réalisé pour ce produit a permis de répertorier les différents programmes et sujets intéressés, ainsi que les diverses procédures utilisées aux différents niveaux territoriaux en France et en Italie, à travers un sondage auprès des partenaires du projet. Ont été recensés toutes les procédures et tous les plans relatifs à la lutte contre les incendies de forêt dans les différentes catégories examinées et aux différents niveaux de compétence - national, régional, provincial ou départemental, et communal - en France et en Italie. Les différents plans concernant la prévention des incendies de forêt, l'aménagement du territoire (aménagement urbain), la gestion forestière, les interdits et les obligations, la sensibilisation de la population, l'éducation aux thèmes de prévention et la communication sont rassemblés à l'intérieur de ce document. Ce rapport présente en détail les procédures et les actions publiques qui concernent la lutte contre les incendies de forêt. Il montre la complexité et les relations entre

ces nombreuses procédures et plans et offre des perspectives pour réfléchir à d'éventuelles harmonisations.

Lien au document produit :

<https://drive.google.com/drive/u/0/folders/1OjKEHdKs7pvwQ17N2Q3epvX522hb4qBS>

Produit : Produit T3.3.2 « Rapport sur le partage de méthodologies et procédures standards pour l'élaboration de plans de prévention administratifs / provinciaux / départementaux du risque d'incendie de forêt » ; Produit T3.3.3 « Rapport sur l'élaboration de plans d'urgence communaux contre le risque d'incendie de forêt » ; Activité T.3.3 « Harmonisation et mise à jour des plans de lutte contre les incendies de forêt » ; Composante T.3 « Gestion des incendies et planification stratégique » ; Responsable du produit : « Région Toscane »

Objectifs : 1) Connaissance des instruments de planification adoptés dans les territoires respectifs ;
2) Acquisition de bonnes pratiques à utiliser ou à réadapter, selon les caractéristiques du propre territoire ;
3) Acquisition d'éléments utiles à l'élaboration du produit T3.1.1 - « Rapport sur la réalisation du PAC sur la gestion des incendies et la planification ».

Contenu et résultats : Les travaux réalisés révèlent de nombreuses différences entre les deux systèmes de planification, principalement dues aux cadres législatifs et administratifs différents entre les deux Pays.
Dans le cas français, l'État, à travers les Préfectures, joue un rôle beaucoup plus incisif dans la planification de la lutte contre les incendies de forêt, alors qu'en Italie ce sont les Régions à avoir la pleine compétence dans la défense des forêts contre les incendies.
Par ailleurs, en France, la réglementation nationale est beaucoup plus exigeante en ce qui concerne la définition des instruments de planification et la réalisation des interventions de prévention à la charge des particuliers, tandis qu'en Italie, la loi nationale confie aux Régions la mission de mettre en place la planification et la réalisation des interventions.
La comparaison réalisée à l'intérieur du projet a toutefois permis de mettre l'accent sur les parcours valables suivis par les différents partenaires et sur les bonnes pratiques présentes dans les différents territoires.
Au niveau communal, dans le domaine de la protection civile, l'Italie et la France opèrent avec des plans de protection civile tels que les PCS (Plans Communaux de Sauvegarde) et les plans communaux, mais en France est également prise en considération la défense d'une construction par des opérations de débroussaillage obligatoire, réalisées par les particuliers.
Cependant, les deux planifications n'intègrent pas les changements qui se produisent sur le territoire à la suite des interventions de prévention. Les choix opérationnels liés à l'évacuation ou au confinement des citoyens sont confiés à des décisions tactiques qui relèvent de la responsabilité des forces en charge (Vigili del Fuoco en Italie et Sapeurs-Pompiers en France).

Lien au document produit :

<https://drive.google.com/drive/u/0/folders/110wZbSPSdPeLSAgWig0cpZ1U3dxvSuP9>

Produit : Produit T3.3.4 « Réalisation d'interventions de prévention de lutte contre les incendies de forêt dérivant des plans régionaux, administratifs / départementaux / provinciaux, communaux » ; Activité T.3.3 « Harmonisation et mise à jour des plans de lutte contre les incendies de forêt » ; Composante T.3 « Gestion des incendies et planification stratégique » ; Responsable du produit : « Région Toscane »

Objectifs : Partager l'expérience d'un cas pratique d'intervention de sylviculture préventive prévue dans le plan de prévention de lutte contre les incendies de forêt en « Versilia Sud » (Région Toscane).

Contenu et résultats : Ce produit a été introduit dans la composante T3 lors du Comité de Pilotage de novembre 2021 et est actuellement en cours de finalisation auprès de l'Union des Communes de la Versilia, en région Toscane.

La zone intéressée par les interventions de prévention couvre une superficie d'environ 2 hectares, insérée dans le plan spécifique de prévention de la Région Toscane appelé « Versilia sud », pour les communes du territoire de Lucca : Camaiore, Massarosa et Pietrasanta. L'objectif de réduire au maximum la charge de combustible végétal grâce au débroussaillage des arbustes de bruyère, à l'éclaircissage sélectif des plantes de grande taille et à l'élimination des plantes mortes ou en décomposition, a été atteint sur cette partie du territoire.

Les interventions ont été réalisées en fonction des types de combustibles présents et en identifiant un point stratégique du territoire, de manière à limiter l'effet multiplicateur de la propagation des fronts de l'incendie, dans le but de sauvegarder la sécurité publique et de contenir un éventuel incendie à l'intérieur de la capacité d'extinction de l'organisation de lutte contre les incendies de forêt.

Produit : Produit C.3.3 « Directives pour les protocoles d'entente visant à sensibiliser la population au risque d'incendie » ; Activité C.3 « Communication institutionnelle sur les incendies » ; Composante C « Communication » ; Responsable du produit : « Région PACA »

Objectifs : Le rapport propose une méthodologie d'actions par étapes qui puisse fournir aux partenaires institutionnels les instruments nécessaires pour instaurer et mettre en place une stratégie globale de sensibilisation de la population au risque d'incendie de forêt.

Contenu et résultats : Après un bref résumé des résultats de l'état de l'art (définitions et éléments clés) décrits dans d'autres rapports Med-Star, ce rapport définit une méthode complète pour créer un plan d'action de communication et de développement de la culture du risque d'incendie de forêt, privilégiant les aspects de participation et de mobilisation.

La méthode prévoit la réalisation de différentes étapes de mise en place d'un plan de sensibilisation de la population au risque d'incendie de forêt, qui pourrait être activé par une institution publique :

- définir le territoire d'intervention ;
- mobiliser et animer un partenariat à l'échelle territoriale choisie ;
- coordonner la concertation et la construction ;
- définir une identité visuelle et sonore commune ;
- Concevoir et mettre en place des actions de sensibilisation :
 - désigner le ou les titulaires du projet ;
 - réaliser des enquêtes préliminaires et des pré-tests et prévoir l'évaluation des actions de communication ;
 - définir un axe commun de communication et choisir le registre des messages à privilégier ;
 - combiner des actions de transmission d'informations et des actions d'acculturation ;
 - communiquer sur les réseaux sociaux tout au long de l'année ;
 - communiquer avec la presse tout au long de l'année.

Lien au document produit :

https://drive.google.com/drive/u/0/folders/122D_fZevgsnz3tQvdax6xcXKqloLU3_6

Produit : Produit C.4.2 « Rapports sur les événements de formation commune et sur les échanges d'expériences organisés pour la définition de modèles partagés de gestion du territoire et des incendies » ; Activité C.4 « Formation commune et échanges d'expériences pour la définition de modèles partagés de gestion du territoire et des incendies » ; Composante C « Communication »

Objectifs : Les Partenaires ont réalisé des cours de formation commune destinés aux figures identifiées dans le Produit C.4.1. Par la suite, des échanges d'expériences ont été organisés afin de discuter de manière concrète de la formation dispensée en termes de performance et d'impact sur les Organisations de lutte contre les incendies de forêt. Ces échanges ont également été l'occasion de se confronter sur les aspects techniques, opérationnels et organisationnels.

Contenu et résultats : Jusqu'à présent ont été proposés les cours suivants :

- Analyste de Salle régionale de lutte contre les incendies de forêt (Région Toscane) ;
- Analystes de lutte contre les incendies de forêt (Région Sardaigne) ;
- Spécialistes de la bonification et du contrôle final (Région Ligurie) ;
- Spécialistes de la gestion logistique dans des scénarios complexes d'incendie d'interface urbain /

rural (forestier) pour une intervention rapide d'assistance à la population (Région Ligurie) ;

- Analyste de terrain et de salle (Région Corse) ;
- Le risque d'incendie dans les politiques de développement du Plan d'aménagement local (Région Sud)
- Prévention des incendies de forêt dans la définition de plans de gestion forestière (plans de masse) ;

Jusqu'à présent ont été proposés les échanges d'expériences suivants :

- les 7 et 8 février en Toscane ;
- les 17 et 18 février en Corse ;
- les 9 et 10 mars en Région PACA (sur plateforme) ;
- les 23 et 24 mars en Sardaigne ;
- les 5 et 6 avril en Ligurie.

3. Résultats obtenus et meilleures pratiques

Les résultats obtenus dans le cadre de la composante T2 et des autres composantes du projet stratégique et des projets simples qui contribuent à l'amélioration des techniques de prévention des incendies, principalement par des interventions concernant le combustible et la population, sont mis en évidence ci-dessous. De plus, les bonnes pratiques découlant des activités des projets et pouvant être proposées pour la planification d'actions de prévention seront également soulignées.

3.1 Identification et uniformisation des techniques de gestion du combustible végétal

Le projet MED-Star avait un lien très étroit avec le projet MED-Foreste, qui prévoyait l'exécution d'interventions de prévention structurelle sur la végétation, dans un ensemble de zones pilotes à l'intérieur des différentes régions du programme (T2.5.3) ; l'objectif de ces interventions était d'identifier un ensemble d'instruments permettant de réaliser les traitements, d'en évaluer dans le temps le rapport coûts / bénéfiques, et donc, de proposer une méthodologie pour leur conception pouvant être appliquée dans les différentes situations d'organisation et de gestion rencontrées dans les territoires du programme.

Le projet MED-Foreste a obtenu une série de résultats opérationnels, mesurables sur le terrain, qui feront l'objet d'un suivi approfondi dans les années à venir. Dans les sites objets de l'expérimentation, des interventions compatibles avec les finalités fondamentales qu'il fallait poursuivre en priorité et des interventions différenciées selon les conditions structurelles de la végétation, ont été conçues et réalisées. L'exécution des interventions, et surtout le suivi des conditions de la végétation avant et après l'exécution des interventions, ont été réalisés avec une méthodologie uniformisée et répliquée dans les différentes zones du programme.

Les interventions ont été classées en 4 principales typologies, dans le but d'uniformiser les approches dans les différentes zones du programme, précisant en outre les interventions présentant des similitudes, même si en présence de différences dans les terminologies utilisées. Voici une liste des typologies identifiées, correspondant aux objectifs stratégiques qui justifient l'exécution d'interventions différenciées :

- Interventions de soutien à la lutte pour limiter les superficies des incendies ;
- Interventions pour limiter les effets des incendies ;
- Interventions pour protéger les biens et les personnes ;
- Interventions pour limiter les départs de feu et réduire les causes des incendies.

Les méthodes d'intervention les plus efficaces (brûlage, défrichage mécanique, pâturage contrôlé et sylvi-pâturage, sylviculture) ont également été identifiées et proposées. L'utilisation de l'analyse SWOT (Strengths, Weaknesses, Opportunities and Threats) a été proposée pour évaluer de manière critique les principales forces ou faiblesses, les opportunités et les menaces.

Les expériences acquises au cours du projet MED-Foreste ont permis de développer un ensemble de bonnes pratiques et directives pour la prévention des incendies grâce à des interventions sur le combustible, qui ont été rassemblées dans le rapport T.2.5.3 du projet MED-Star. Ces directives peuvent être résumées dans les points suivants :

- Gestion forestière fortement dépendante de la nécessité de limiter le risque d'incendie, grâce à des interventions sylvicoles visant à créer des écosystèmes résistants et résilients, quels que soient les autres objectifs de gestion ;
- Participation de tous les services compétents dans la lutte contre les incendies de forêt à l'élaboration des plans de prévention ;
- Conception d'infrastructures à l'échelle du bassin et donc indépendamment de la propriété des terrains, avec donc pour objectif prioritaire de limiter les comportements graves des incendies, tout en tenant compte de la faisabilité sur le territoire ;
- Réaliser la planification des interventions sur de grandes zones ; par exemple, en ce qui concerne la Sardaigne, ces zones pourraient être les districts forestiers ;
- Lors de la phase de planification des interventions, tenir compte des caractéristiques historiques des incendies et des principaux facteurs de propagation du feu dans chaque zone : incendies topographiques, incendies guidés par le vent, etc. ;
- Développer une plus forte intégration entre les interventions de planification : territoriale, forestière et de lutte contre les incendies.
- Encourager la sylviculture active à travers des mesures spécifiques (Plan de développement rural, Plans de gestion des sites Natura 2000) et préparation d'appels d'offres qui puissent assurer la poursuite des objectifs de ces mêmes mesures, comme, par exemple, la réactivation de la sylviculture durable en propriété privée et la lutte contre l'abandon croissant de la culture de vastes zones à vocation forestière.
- Encourager et reconnaître le sylvi-pâturage comme pratique de prévention de lutte contre les incendies, avec une importance similaire aux autres actions de prévention. En région méditerranéenne, et donc aussi en Sardaigne, la planification des activités d'élevage extensif ou semi-extensif doit trouver sa place dans l'aménagement forestier à différentes échelles.

3.2 Conception d'interventions uniformisées pour la prévention des incendies par le biais d'interventions sur la population

En ce qui concerne les interventions sur la population, le projet stratégique a été coordonné avec les projets simples MED-PSS « Développer la culture du risque d'incendie » et INTERMED « Interventions pour gérer et réduire le risque d'incendie d'interface urbain / rural ».

Cette interaction se retrouve dans différentes activités et différents produits développés dans la composante T2, et plus précisément dans le rapport « Directives et méthodologies partagées pour la prévention des incendies par le biais d'activités destinées à la population » **(T2.5.2), qui décrit une méthode de conception d'une stratégie de communication** et de développement de la culture du risque d'incendie.

Ce rapport enrichit l'ensemble des activités réalisées dans le cadre des projets MED-PSS et INTERMED, qui ont permis de réaliser les résultats suivants :

- Améliorer la compréhension et le partage des notions de risque et de culture du risque lié aux incendies de forêt ;
- Approfondir la connaissance que la population et les institutions présentes sur le territoire ont des représentations des différents publics vis-à-vis de la forêt et du risque lié aux incendies de forêt ;

- Décrire les stratégies de communication des partenaires du projet MED-PSS en matière de risque lié aux incendies de forêt, permettant à chacun de se retrouver dans les différents moyens de communication décrits ;
- Identifier les groupes cibles prioritaires ;
- Définir le cadre d'une boîte à outils conçue dans ce guide.
-

Dans le rapport T2.5.2. du projet MED-Star est donc proposée une série de bonnes pratiques et de directives issues de l'expérience du projet MED-PSS ; des directives à suivre lors de la planification des interventions et des actions de sensibilisation de la population. Parmi celles-ci, nous retiendrons notamment :

- Développer une identité visuelle et sonore commune pour les campagnes de communication ;
- Réaliser des enquêtes et des pré-tests afin d'accroître les connaissances sur la perception du risque par les groupes objets de la communication ;
- Définir un axe commun de communication qui guide le choix du registre des messages transmis (technique/normatif, moralisateur, culturel, utilitaire, etc.) ;
- Définir un mode d'action, par exemple la transmission des connaissances, l'acculturation et l'éducation ;
- Définir les actions pour l'évaluation des actions.

D'importants résultats sont également ressortis de l'analyse des causes d'apparition des incendies, réalisée dans tout l'espace du programme dans le cadre de l'activité T2.5, dont découle le rapport T2.5.1 « Rapport sur l'analyse des causes d'apparition et du régime des incendies ».

Les résultats de cette activité consistent en une base de données et de statistiques montrant les principaux aspects de la distribution spatiale et temporelle des départs de feu, ainsi qu'en une analyse des causes, en particulier des départs d'origine humaine (négligences et malveillances), mais aussi des conditions météorologiques ayant une influence. Les résultats de l'étude ont été résumés dans un ensemble d'éléments clés qui représentent la base des interventions de prévention des départs de feu, ici aussi destinées à la population.

4. Modèle d'intervention post-projet

Les différences administratives existant entre la France et l'Italie ne permettent pas la signature formelle d'un Plan d'Action Commun.

Toutefois, les partenaires s'engagent à porter à la connaissance de leurs administrations régionales et nationales respectives les bonnes pratiques constatées et le modèle d'intervention identifié pour poursuivre la fructueuse collaboration entreprise jusqu'à présent.

Cet engagement sera verbalisé lors du Comité de Pilotage du Projet MED-Star, en même temps que l'approbation du PAC et du modèle d'intervention post-projet, divisé comme suivant :

- Rappel des objectifs stratégiques primordiaux issus des documents de planification communautaires, nationaux et régionaux ;
- Identification des objectifs opérationnels à moyen terme partagés par le partenariat du projet en vue de maintenir et de consolider les actions de coopération ;
- Instruments.

4.1. Rappel des objectifs stratégiques primordiaux issus des documents de programmation communautaires, nationaux et régionaux

Les objectifs stratégiques sur lesquels le PAC devrait s'aligner sont ceux de contribuer à la réalisation de la stratégie Europe 2020, en améliorant la capacité d'adaptation aux changements climatiques ainsi que celle de prévention et de gestion du risque d'incendie. L'objectif de la promotion de la cohésion socio-économique et territoriale est également important (article 174 du traité de Lisbonne), tout comme celui du renforcement des compétences en matière de gestion du risque d'incendie, tous deux fondamentaux pour faire face aux « risques communs », précisément par l'adoption de Plans d'Action Communs. Le projet intervient sur 4 des 11 objectifs thématiques des politiques de cohésion Européennes (Environnement et rendement des ressources, Lutte contre les changements climatiques, Recherche et innovation, Administration publique plus efficace).

Au niveau européen, le projet contribue à la mise en place de politiques sectorielles définies par les Règlements CE 805/2002 et CE 1485/2001 sur la protection des forêts contre les incendies, par le Règlement CE 2152/2003 sur les activités de prévention et de lutte contre les incendies de forêt, et par la Stratégie européenne d'adaptation aux changements climatiques (COM 2013/0216). En effet, MED-Star comprend des activités visant à créer des procédures communes pour la prévention du risque.

L'approche transfrontalière du projet s'intègre également au Mécanisme de protection civile de l'Union européenne, au Centre Européen de Coordination de la Réaction d'urgence (ERCC- Emergency Response Coordination Centre) et au Système européen d'information sur les incendies de forêt (EFFIS). Le projet s'inscrit à la fois dans les politiques sectorielles nationales (L. 353/2000, Décret législatif 177/2016 - IT ; Loi 2004/811, Code Forestier 2012 - FR), améliorant la prévision, prévention et gestion du risque d'incendie, que dans celles territoriales de la zone du programme, selon les objectifs politiques nationaux et régionaux conformes aux orientations européennes.

4.2. Identification des objectifs opérationnels à moyen terme partagés par le partenariat du projet en vue de maintenir et de consolider les actions de coopération

Dans le cadre de ce PAC, il est possible d'identifier quelques objectifs opérationnels à moyen terme comme une continuation naturelle du travail effectué dans les différentes activités du projet. En particulier, nous pouvons indiquer les principaux objectifs suivants :

- Extension des zones soumises à des interventions de prévention stratégique et structurelle.

Un objectif important à moyen terme sera d'étendre l'application des interventions et des directives développées à d'autres zones des régions du programme, en exploitant la capacité opérationnelle des agences responsables des interventions de gestion du patrimoine forestier. Les traitements du combustible font déjà partie des compétences spécifiques des agences de gestion du patrimoine forestier et pourraient être financés par des fonds internes des régions du programme. Il serait souhaitable de créer un plan à moyen terme où indiquer les superficies à traiter chaque année et identifier les zones prioritaires à traiter. En ce qui concerne les interventions destinées à la population, celles-ci pourraient être réalisées en collaboration avec les administrations communales intéressées à la réduction du risque, à travers des campagnes d'information et des interventions de sensibilisation de la population au risque. Des interventions spécifiques pourraient par exemple concerner la population scolaire, tout comme des groupes cibles saisonniers comme la population touristique.

- Organisation de réunions d'évaluation des données de suivi des activités pilotes sur le combustible et sur la population.

Il est prévu d'organiser des réunions périodiques de partage et d'évaluation des données de suivi des activités sur le terrain concernant le traitement du combustible végétal et des activités pilotes destinées aux populations. Ainsi, il est envisagé de mettre en place des groupes de travail spécifiques, composés de participants au projet MED-Star et aux projets simples MED-Foreste, MED-PSS et INTERMED. Les réunions pourront se dérouler en présence, avec des visites dans les zones d'intervention, ou en visioconférence, avec présentation des résultats sous forme analytique et graphique, et il pourra également y être discuté l'efficacité des interventions à moyen terme.

- Création de méthodologies partagées pour la prévention des incendies à travers des Interventions sur le combustible végétal, la Planification de la lutte contre les incendies de forêt et la Gestion forestière planifiée. Réglementation et communication

Lors de la réalisation des activités du projet, le besoin d'améliorer l'interaction entre la gestion forestière et la planification de la lutte contre les incendies de forêt dans certains territoires est apparu. En effet, si celle-ci est bien développée en Corse et en France, elle fait encore défaut en Sardaigne. Les partenaires sont d'accord sur le fait que l'échelle territoriale soit la plus appropriée pour la mise en place de méthodologies partagées pour la gestion synergique du patrimoine forestier et pour le choix des interventions de prévention de lutte contre les incendies de forêt les plus adaptées au territoire.

Par exemple, la prévision des infrastructures résultant de ces plans à l'échelle du bassin serait indépendante de la propriété du terrain. Comme c'est déjà le cas en Corse.

Par ailleurs, pour les territoires italiens, qui présentent cette criticité, il s'agirait d'appliquer la législation nationale récente, qui indique l'échelle territoriale comme la plus adaptée à la programmation sur de grandes surfaces.

Un autre aspect non moins important, qui pourrait être développé à long terme, est la promotion des pratiques de sylviculture active et de pastoralisme comme pratiques de prévention de lutte contre les incendies de forêt. En effet, si celles-ci sont régulièrement pratiquées sur le territoire français, en Italie se posent des problèmes d'application dus à une mauvaise reconnaissance de celles-ci. Ainsi, en plus de stimuler les institutions compétentes vers des choix politiques incisifs, des activités d'information et de diffusion pourraient être développées.

Outre les objectifs présentés ci-dessus, il serait également utile de poursuivre les objectifs génériques présentés dans le PAC T 2.1 sur la prévision :

- intégration du cahier des charges pour l'acquisition de données de télédétection pour l'ensemble des territoires régionaux
- collecte et exploitation des données : DATA BASE ET OPEN DATA
- FORMATION : poursuite des activités de formation commune et échange d'expériences

4.3. Instruments

4.3.1 Description du modèle de coordination opérationnelle

a) description du modèle de coordination opérationnelle

La coordination de l'activité du PAC passe par la création d'un groupe de travail qui devra établir les modalités de coordination et de réalisation des activités convenues, afin de poursuivre les objectifs à moyen et long terme fixés par le PAC, et qui devra communiquer les résultats aux administrations respectives. La nécessité d'agir en Groupe de Travail doit être considérée comme une condition essentielle pour pouvoir travailler à la réalisation d'objectifs fixés par le PAC à moyen et long terme.

4.3.2 Identification des instruments financiers à acquérir pour assurer la poursuite des objectifs opérationnels à moyen terme identifiés

Pour garantir la poursuite des objectifs présentés, il sera nécessaire de se doter des fonds nécessaires à la réalisation des activités du partenariat et au développement de projets ou activités connexes à développer sur le territoire, et de réaliser des investissements dans l'équipement et la formation à long terme : par exemple, achat et utilisation de données Lidar.

Les ressources financières pour poursuivre les objectifs du PAC sont multiples et accessibles, notamment parmi les fonds publics. Au niveau régional, des financements à partir des fonds du PNRR (Plan National de Reprise et de Résilience) pourraient être utilisés, par exemple pour financer certaines interventions de surveillance du territoire, qui sont indispensables à l'aménagement du territoire et à l'adoption des directives et applications de modélisation développées au sein des chaînes opérationnelles de prévention et de lutte ; parmi celles-ci on retiendra par exemple la nécessité de se doter d'une couverture Lidar et Hyper-spectrale à l'échelle régionale, qui aurait l'avantage de caractériser la structure actuelle des zones de

végétation, mais aussi des constructions urbaines et isolées, éléments essentiels pour un aménagement moderne du territoire et pour l'identification des zones dans lesquelles effectuer des actions de prévention, comme par exemple des interventions sur le combustible, mais aussi sur les zones urbaines et sur la population.

Les prochains fonds Interreg, qui ne relèvent pas du programme Italie-France Maritime, pourraient également être susceptibles de financer la poursuite opérationnelle des résultats produits dans le cadre de ce PAC, puisqu'ils financent également des activités de capitalisation et de diffusion des résultats, tout en favorisant l'intégration des résultats du projet dans les chaînes décisionnelles des régions. D'autres sources potentielles de financement pourraient être : (i) des fonds dédiés à la recherche tels qu'Horizon 2020, car ils financent également des activités de diffusion et d'adoption des solutions développées, et (ii) le programme LIFE, au sein duquel pourrait être testée au niveau local l'efficacité des systèmes de soutien développés et des directives proposées, pour protéger par exemple les nombreuses zones d'intérêt environnemental important qui nécessitent des interventions organiques de prévention des incendies de forêt.